

Affaire suivie par Olivier ROVERE
Directeur départemental adjoint du Nord
Téléphone : 03.62.72.86.61
Mail : olivier.rovere@ars.sante.fr

Lille, le 7 janvier 2020

Le Directeur général de l'Agence
régionale de santé Hauts-de-France

à

Monsieur Michel LALANDE
Préfet du Nord
12, rue Jean Sans Peur
59039 Lille Cedex

Objet : lutte contre l'épidémie de COVID 19 – quant aux prolongations des mesures préfectoral au-delà du 7 janvier dans le département du Nord en vertu du décret n° 2020-1267 du 14 octobre 2020

Vous sollicitez l'avis de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France quant à l'adoption de mesures que vous envisagez dans le cadre de la mise en œuvre du décret n° 2020-1267 du 14 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

L'avis de l'agence est le suivant :

Dans les Hauts-de-France, l'évolution des indicateurs virologiques indique une circulation toujours active du virus de l'épidémie de COVID-19. Ainsi, le taux d'incidence pour la semaine glissante du 28 décembre 2020 au 3 janvier 2021 est de 137 pour 100 000 habitants pour la région Hauts-de-France (contre 121 une semaine plus tôt soit 13 % d'augmentation).

Le taux d'incidence observé sur la même période d'analyse pour le département du Nord (129 pour 100 000 habitants) reste élevé et supérieur au seuil d'alerte maximale fixé à 100 cas pour 100 000 habitants. Ce taux d'incidence a augmenté de 9 % en une semaine. En outre Le taux de positivité est en augmentation à 5 % avec un taux de dépistage qui est en forte baisse (-39 % par rapport à la semaine précédente).

Les taux incidence de certaines catégories d'âge sont tout particulièrement à prendre en compte. Ainsi, l'incidence chez les 65 ans et plus demeure élevée dans le Nord avec 144 cas et bien au-dessus du seuil national d'alerte maximale fixé à 100 cas pour 100 000 habitants. En outre, il est à noter une forte augmentation depuis deux semaines des taux d'incidence des 15- 29 ans et des 30 – 44 ans qui rejoignent celui des 65 ans et plus (Source ARS).

Concernant le système de santé, dans la région Hauts-de-France, le 7 janvier 2021, sur 604 lits de réanimation installés, 23 % sont occupés par des patients COVID-19 contre 58 % par des patients non COVID.

Si l'amélioration de la situation ces dernières semaines a permis de lever la pression sur l'offre de soins, l'effet plateau à un niveau élevé de patient COVID admis en hospitalisation conventionnelle actuellement observé dans le département doit inciter à la plus grande vigilance.

Enfin, tous les centres hospitaliers du Nord maintiennent leur « plan blanc » ou leur dispositif de gestion de crise interne.

Le niveau élevé de la circulation virale dans le département du Nord doit inciter à la plus grande vigilance afin de protéger les personnes les plus vulnérables dans un contexte possible d'une reprise épidémique rapide en janvier.

Aussi, l'ensemble de ces éléments justifie, afin de freiner la propagation du virus, le renforcement des mesures de limitations des interactions sociales, ainsi que toutes mesures appropriées aux circonstances de temps et de lieu comme l'obligation du port du masque sur la voie publique et les espaces ouverts qui se caractérisent par une concentration du public.



Pr Benoit VALLET